

Contrat local de santé du Pays de Chaumont

Action 2.2.1	Mise en place d'une consultation avancée de spécialistes (CVAS) en addictologie au sein de la maison de santé pluriprofessionnelle de Froncles
---------------------	---

Typologie de l'action	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	Structure :	CSAPA
	Personne référente	Clothilde GEOFFROY
Axe stratégique du CLS	Améliorer la prise en charge des conduites addictives	
Contexte et enjeux locaux	<p>Des problèmes de consommation de produits (cocaïne, héroïne) sont constatés, par certains acteurs du territoire, sur plusieurs communes du territoire mais aussi par le CSAPA (Centre de soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).</p> <p>Le CSAPA de Chaumont compte une file active de 434 usagers sur le Pays de Chaumont.</p> <p>De plus, il apparaît que l'absence de spécialistes sur le territoire éloigne les habitants, qui ne disposent pas de moyens de locomotion, de certaines offres de soins.</p>	
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention <i>Choisissez un élément.</i> <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif 03.0 - Améliorer l'accès, la fluidité aux soins et l'accompagnement ambulatoire.	
Objectif spécifique	Améliorer l'offre de soins en addictologie	
Objectifs opérationnels	<p>Assurer une consultation avancée bimensuelle en addictologie au sein de la MSP de Froncles.</p> <p>Dans le cadre de cette consultation avancée, apporter des informations, un appui et des conseils en addictologie aux professionnels de la MSP de Froncles.</p> <p>Dans le cadre de cette consultation, apporter une réponse adaptée aux personnes accueillies en les orientant, si nécessaire, vers une prise en charge sociale / psychologique / médicale au sein du CSAPA.</p>	
Étapes de mise en œuvre – Description	<p>Dans le cadre de cette consultation avancée, l'infirmier du CSAPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reçoit en entretien individuel les usagers orientés ou non par un professionnel de santé, afin de recueillir leur demande, de leur présenter le CSAPA et son fonctionnement, de procéder à un premier niveau global de la problématique addictive et d'envisager les suites à donner (intervention brève, orientation vers le CSAPA, prise en charge conjointe par les professionnels de santé libéraux et le CSAPA), - échange avec les professionnels de santé de la maison de santé pluriprofessionnelle, notamment dans le cadre des équipes pluri- 	

Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Politiques publiques concernées	Nationale, locale
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (Précisez)
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de permanences réalisées / prévu - Nombre d'entretiens réalisés par type de consommation(s) - Provenance des bénéficiaires de la consultation <p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de prise en charge au CSAPA et typologie - Type de consommation prise en charge au sein du CSAPA - Typologie des prises en charge réalisées par le CSAPA <p>Indicateurs d'impact ou d'utilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite donnée à ces entretiens par type de consommation(s) - Collaboration(s) engagée(s) entre les professionnels de santé et ceux du CSAPA <p>Méthode d'évaluation envisagée : rapport d'activités</p>